

Langues et Cultures de l'Antiquité

Feuillet de rentrée - Année scolaire 2016-2017



Mail de contact : <mailto:madameodin@gmail.com>

Site de latin : "*Roma, Burdigala et caetera*" <http://lewebpedagogique.com/romaburdigala/>

Généralités

La Réforme du Collège qui est entrée en vigueur en septembre 2016 confère désormais aux Langues Anciennes le statut d'**enseignement de complément**.

Cet enseignement peut être librement choisi et débute en classe de 5^e. Les élèves ont la possibilité de l'arrêter à l'issue de la classe de 5^e mais il a, comme l'ancienne option Latin, vocation à être suivi sur l'ensemble du cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e).

Il s'articule autour de l'apprentissage de la langue latine et des civilisations antiques et peut donner lieu, à l'occasion de certaines séquences pédagogiques, à une phase d'initiation à la langue grecque.

Les horaires sont désormais portés à :

- 1h00 par semaine en classe de 5^e

- 2h00 par semaine en classes de 4^e et de 3^e.

Les Programmes : les axes principaux

En classe de 5e

- De la légende à l'histoire : les origines de Rome et ses figures héroïques
- Les épisodes célèbres de la Rome Royale

- Vie privée et vie publique : famille, filiation, âges de la vie, vie quotidienne, le panthéon romain et grec, etc.

En classe de 4e

- La République Romaine : histoire et institutions

- Vie privée, vie publique : l'organisation sociale, théâtre, jeux et loisirs publics, la religion romaine, l'habitat romain, etc.

- Le monde méditerranéen antique : Carthage et les guerres puniques.

En classe de 3e

- De la République au principat

- L'Empire romain

- Vie familiale, sociale et intellectuelle

Les attendus de fin de cycle sont ainsi énoncés dans les nouveaux programmes :

- repérer des indices signifiants pour émettre des hypothèses de lecture et interpréter des textes ;
- comprendre globalement un texte authentique simple ;
- traduire individuellement et de façon aboutie un texte authentique court et accessible ;
- situer des textes littéraires dans leur contexte historique et culturel ;
- interpréter des textes littéraires en fondant son interprétation sur quelques outils d'analyse simple.

Les lectures cursives

La littérature jeunesse (et la littérature classique pour les plus grands) est un support idéal qui permet aux élèves de fréquenter avec attrait et facilité les civilisations antiques. Les titres retenus seront indiqués ultérieurement.

Les LCA et le Brevet des Collèges

Comme l'ancienne option Latin, le travail fourni en LCA peut donner lieu à l'attribution de points supplémentaires pour l'obtention du brevet des collèges. Voici ce que les textes officiels indiquent : "**Un bonus est ajouté pour un enseignement de complément ou la langue des signes française (LSF) si les objectifs des programmes sont atteints (10 points) ou dépassés (20 points)**".

Ce bonus est très important, il permet souvent aux élèves de décrocher une mention et peut, le cas échéant, pallier une difficulté ponctuelle rencontrée lors des épreuves du brevet. Il est attribué en fin d'année scolaire par le professeur de LCA en regard des résultats obtenus et de l'investissement de chacun dans la discipline.

Les sorties et voyages scolaires

Un séjour pédagogique en Grèce a eu lieu en mars 2016 ; en février 2017, ce fut la Sicile.

Il n'y aura pas de voyage cette année mais je m'engage à en préparer un pour l'année suivante.

Le concours de l'ARELABOR

Chaque année, un concours régional de latin est proposé aux élèves volontaires de 3^e. La thématique définie fait toujours l'objet d'une séquence pédagogique.

L'an passé, la thématique "*Néron : vir nefas ?*" a permis à deux latinistes du collège d'être classés parmi les premiers lauréats.

En vous souhaitant une excellente rentrée,
Mme ODIN